



Certificat de Performance Énergétique (PEB) Bâtiment résidentiel existant

Numéro : 20250324039898
Établi le : 24/03/2025
Validité maximale : 24/03/2035



Logement certifié

Rue : Rue de Frameries n° : 620
CP : 7033 Localité : Cuesmes(7033)
Certifié comme : **Maison unifamiliale**
Date de construction : Inconnue

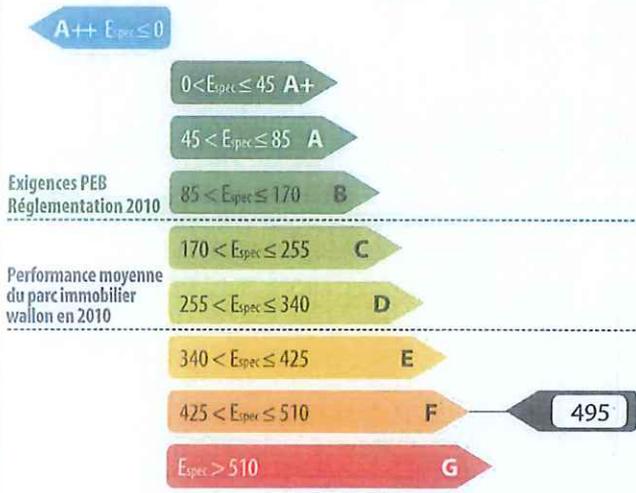


Performance énergétique

La consommation théorique totale d'énergie primaire de ce logement est de**66 627 kWh/an**

Surface de plancher chauffé :**135 m²**

Consommation spécifique d'énergie primaire :**495 kWh/m².an**



Indicateurs spécifiques

Besoins en chaleur du logement



excessifs élevés moyens faibles minimales

Performance des installations de chauffage



médiocre insuffisante satisfaisante bonne excellente

Performance des installations d'eau chaude sanitaire



médiocre insuffisante satisfaisante bonne excellente

Système de ventilation



absent très partiel partiel incomplet complet

Utilisation d'énergies renouvelables

sol. therm. sol. photovolta. biomasse pompe à chaleur cogénération

Certificateur agréé n° CERTIF-P3-02666

Dénomination : JPB Energie SRL
Siège social : Rue Valère Letot
n° : 94
CP : 7050 Localité : Jurbise
Pays : Belgique

Je déclare que toutes les données reprises dans ce certificat sont conformes au protocole de collecte de données relatif à la certification PEB en vigueur en Wallonie. Version du protocole 02-sept.-2024. Version du logiciel de calcul 4.0.5.

Le certificat PEB fournit des informations sur la performance énergétique d'améliorations qui peuvent y être apportées. Il est établi par un certificateur agréé la visite du bâtiment.

Ce document est obligatoire en cas de vente & location. Il doit être disponible dès certains de ses indicateurs (classe énergétique, consommation théorique totale, c être mentionnés. Le certificat PEB doit être communiqué au candidat acquéreur mentionnera cette formalité.

Pour de plus amples informations, consultez le Guichet de l'énergie de votre région